Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Sylviculture, veuillez visiter :
bpsylviculture.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET PROFESSIONNEL - RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ : ASSURER LE SUIVI TECHNICO-ÉCONOMIQUE D'UN CHANTIER FORESTIER

Coefficient : 1 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **9 pages** numérotées de 1/9 à 9/9. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : SARL FORÊT DU MORVAN, LORMES, NIÈVRE

Vous travaillez comme responsable de chantier au sein de la SARL Forêt du Morvan, entreprise de travaux forestiers implantée à Lormes, dans la Nièvre. Cette société à responsabilité limitée emploie huit salariés et intervient en bûcheronnage manuel, débardage et travaux sylvicoles pour des propriétaires forestiers, des collectivités et des exploitants forestiers.

L'entreprise se positionne sur des chantiers de proximité, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la qualité des travaux et à la limitation des impacts sur les sols. Elle envisage de développer son activité de travaux sylvicoles et de mieux sécuriser le recours à des prestataires indépendants. À la demande de la gérante, vous analysez une situation contractuelle, le positionnement de l'entreprise et ses résultats économiques.

Vous répondrez aux trois parties en vous appuyant sur les documents techniques DT 1 à DT 3. Les réponses aux questions signalées sont à reporter sur le document réponse DR 1.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une relation de prestation (7 points)

Qualification des faits, règle de droit et résolution du problème

La SARL Forêt du Morvan a conclu un contrat de prestation avec M. R., entrepreneur individuel immatriculé, pour des travaux de débroussaillement et de dégagement de jeunes plants. Après plusieurs semaines, M. R. conteste la qualification de la relation et demande que sa situation soit reconnue comme un contrat de travail. La gérante vous demande d'analyser les faits et les risques juridiques à partir du DT 1.

Votre réponse doit suivre les étapes du syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, puis solution motivée pour le cas étudié.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les faits utiles de la situation : identifiez les parties, la relation contractuelle déclarée et les éléments concrets d'organisation du travail qui peuvent être déterminants.

1.2 (1,5 point) Formulez le problème de droit sous la forme d'une question précise. Votre formulation doit porter sur la possibilité de reconnaître l'existence d'un contrat de travail malgré la qualification de prestation indépendante retenue par les parties.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à partir des extraits du DT 1. Distinguez la présomption attachée à l'immatriculation de l'entrepreneur individuel et le critère jurisprudentiel permettant d'apprécier l'existence d'un lien de subordination.

1.4 (2 points) Appliquez ces règles aux faits et proposez une solution motivée. Indiquez si les éléments fournis suffisent à écarter tout risque de requalification et précisez deux mesures concrètes que la gérante pourrait prendre pour sécuriser les relations avec les prestataires.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Diagnostic interne et externe, choix de développement et préconisations

La gérante souhaite développer les travaux sylvicoles afin de réduire la dépendance de l'entreprise aux seuls chantiers de bûcheronnage et de débardage. À partir des informations du DT 2, réalisez un diagnostic stratégique puis formulez des préconisations cohérentes avec les moyens et les contraintes de l'entreprise.

2.1 (2 points) Relevez et classez dans un diagnostic SWOT au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces concernant la SARL Forêt du Morvan. Justifiez chaque élément par une information du DT 2.

2.2 (2 points) Analysez l'environnement de l'entreprise selon les dimensions PESTEL. Présentez au moins un facteur pertinent pour chacune des dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale, en indiquant son effet possible sur l'activité.

2.3 (3 points) Évaluez le choix de développer les travaux sylvicoles au regard du diagnostic réalisé. Proposez trois actions opérationnelles et hiérarchisées. Pour chacune, indiquez l'objectif recherché et un indicateur de suivi adapté, par exemple un taux d'occupation des équipes, un coût par hectare, un taux de retour des clients ou un nombre d'incidents.

PARTIE 3 : Analyse économique et suivi de gestion (6 points)

Calcul des marges, du seuil de rentabilité et aide à la décision

La gérante vous communique les données annuelles simplifiées de l'entreprise pour l'exercice 2025, présentées dans le DT 3. Les charges variables regroupent notamment les consommables, le carburant et les coûts directement liés aux chantiers. Les charges fixes regroupent notamment les assurances, les loyers, les amortissements et les frais de structure. Les données sont exprimées hors taxes.

Pour les calculs, utilisez les formules suivantes : marge sur coûts variables = chiffre d'affaires - charges variables ; taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires ; seuil de rentabilité = charges fixes / taux de marge sur coûts variables.

3.1 (2 points) Calculez la marge sur coûts variables, le taux de marge sur coûts variables et le résultat d'exploitation simplifié de l'exercice 2025. Présentez les formules, les opérations et les résultats avec leurs unités.

3.2 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité annuel en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en euros et en pourcentage du chiffre d'affaires. Arrondissez les montants à l'euro et le pourcentage à un chiffre après la virgule.

3.3 (2 points) La gérante envisage d'investir dans un équipement de travaux sylvicoles entraînant 12 000 euros de charges fixes annuelles supplémentaires. À taux de marge sur coûts variables inchangé, calculez le nouveau seuil de rentabilité. Concluez en indiquant le chiffre d'affaires annuel supplémentaire à réaliser par rapport au seuil initial et citez un indicateur de suivi à examiner chaque mois.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES JURIDIQUES ET ÉLÉMENTS DE SITUATION CONTRACTUELLE

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut : refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; obtenir une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. »

Code du travail, article L. 8221-6, extrait : « Les personnes physiques […] immatriculées au registre du commerce et des sociétés, au répertoire des métiers […] sont présumées ne pas être liées avec le donneur d'ordre par un contrat de travail dans l'exécution de l'activité donnant lieu à cette immatriculation. » Cette présomption peut être écartée lorsque les prestations sont exécutées dans des conditions plaçant les personnes concernées dans un lien de subordination juridique permanente à l'égard du donneur d'ordre.

Cour de cassation, chambre sociale, 13 novembre 1996, n° 94-13.187, Société Générale, attendu de principe : « L'existence d'une relation de travail ne dépend ni de la volonté exprimée par les parties ni de la dénomination qu'elles ont donnée à leur convention, mais des conditions de fait dans lesquelles est exercée l'activité des travailleurs. » Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur ayant le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné.

Situation communiquée par la gérante : M. R. est immatriculé comme entrepreneur individuel. Un contrat écrit prévoit une prestation rémunérée au chantier, avec facturation mensuelle. Le contrat indique que le prestataire organise librement son activité. En pratique, la SARL lui attribue les parcelles et les tâches à réaliser, fixe les jours d'intervention selon le planning de ses équipes et impose l'utilisation de certains équipements de sécurité. Le chef de chantier vérifie quotidiennement les travaux et demande leur reprise en cas de non-conformité. M. R. travaille avec ses propres outils manuels, mais utilise parfois un véhicule de l'entreprise. Aucun élément fourni ne précise l'existence d'un pouvoir disciplinaire formalisé.

DT 2 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Activité et positionnement : SARL de travaux forestiers située dans le Morvan. Huit salariés, dont deux chefs d'équipe. Activités principales : bûcheronnage manuel et débardage. L'entreprise réalise aussi des travaux de dégagement et de plantation, mais ceux-ci représentent une part limitée de son activité. Elle met en avant la proximité, la qualité d'exécution et la prise en compte de la sécurité et des sols forestiers.

Ressources internes : équipes expérimentées et bonne connaissance des massifs locaux ; clientèle récurrente auprès de propriétaires forestiers et de deux exploitants ; matériel de bûcheronnage amorti en partie. L'entreprise dispose de peu de matériel spécialisé pour la

plantation mécanisée. Le planning des équipes est parfois irrégulier entre les saisons et la gérante estime que le suivi des coûts par chantier doit être amélioré.

Éléments de l'environnement : des propriétaires forestiers locaux sollicitent davantage de travaux de renouvellement et d'entretien des peuplements ; les périodes de forte chaleur ou de sols très humides peuvent interrompre ou décaler certains chantiers ; le prix du carburant varie et pèse sur les coûts de déplacement. Les clients demandent une traçabilité plus complète des interventions et une attention accrue à la biodiversité. Des aides publiques peuvent soutenir certains investissements forestiers, sous réserve de critères d'éligibilité et de disponibilité des dispositifs. Les règles de sécurité au travail et les prescriptions applicables aux chantiers en forêt imposent une organisation et des équipements adaptés.

Concurrence et développement : plusieurs petites entreprises interviennent dans le secteur. Certaines disposent d'équipements mécanisés récents ; la SARL se différencie surtout par sa proximité et sa capacité à organiser des chantiers de petite taille. La gérante envisage d'investir dans un équipement dédié aux travaux sylvicoles, de former une partie des salariés et de développer les contrats pluriannuels avec les clients existants.

Repères de diagnostic interne et externe

Dimension	Information disponible
Effectif et compétences	8 salariés, dont 2 chefs d'équipe ; expérience en bûcheronnage et connaissance des massifs locaux
Clientèle	Clients récurrents ; deux exploitants forestiers parmi les donneurs d'ordre habituels
Matériel	Matériel de bûcheronnage en partie amorti ; équipement spécialisé de plantation mécanisée limité
Demande	Sollicitations locales en hausse pour le renouvellement et l'entretien des peuplements
Contraintes	Météo et état des sols susceptibles de décaler les chantiers ; variation du prix du carburant
Évolution des attentes	Demandes de traçabilité, de qualité et de prise en compte de la biodiversité
Concurrence	Plusieurs petites entreprises ; certaines disposent de matériels mécanisés récents
Possibilité de développement	Investissement sylvicole, formation des salariés et contrats pluriannuels envisagés

Données communiquées par la gérante pour l'analyse stratégique.

DT 3 : DONNÉES COMPTABLES SIMPLIFIÉES DE L'EXERCICE 2025

Les données ci-dessous sont exprimées hors taxes, en euros. Pour l'analyse demandée, le résultat d'exploitation simplifié est égal au chiffre d'affaires diminué des charges variables et des charges fixes. Les charges fixes supplémentaires envisagées pour le nouvel équipement ne modifient pas le taux de marge sur coûts variables retenu dans les calculs.

Compte de résultat simplifié et hypothèse d’investissement

Donnée	Montant ou valeur
Chiffre d’affaires 2025	480 000 €
Charges variables 2025	288 000 €
Charges fixes 2025	156 000 €
Charges fixes annuelles supplémentaires liées à l’équipement envisagé	12 000 €
Hypothèse de calcul	Taux de marge sur coûts variables constant

Données annuelles fournies par la SARL Forêt du Morvan.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : analyses juridique, stratégique et économique

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux ci-dessous pour structurer vos réponses aux questions 1.1 à 1.4, 2.1 à 2.2 et 3.1 à 3.3. Vous pouvez poursuivre vos réponses sur votre copie en indiquant clairement le numéro de la question.

Grille d'analyse juridique

Étape du syllogisme juridique	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Solution motivée pour la situation	.....

À compléter pour la partie 1.

Tableau de diagnostic stratégique

Diagnostic interne ou externe	Éléments relevés et justification
Forces	.....
Faiblesses	.....
Opportunités	.....
Menaces	.....
Facteurs PESTEL et effets possibles	.....

À compléter à partir du DT 2.

Tableau de calculs de gestion

Indicateur	Calcul	Résultat
Marge sur coûts variables 2025	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables	.....	.....
Résultat d'exploitation simplifié 2025	.....	.....
Seuil de rentabilité initial	.....	.....
Marge de sécurité en euros	.....	.....
Marge de sécurité en pourcentage	.....	.....
Nouveau seuil de rentabilité avec l'équipement	.....	.....

À compléter pour les questions 3.1 à 3.3. Indiquer les opérations et les unités.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.